

Économie des entreprises et des ménages

Chiffre d'affaires et investissement des entreprises soumises à TVA : une activité toujours soutenue

Au 31 décembre 2018, l'activité économique des entreprises soumises à TVA demeure soutenue, confirmant la relance. Le chiffre d'affaires déclaré par ces entreprises affiche ainsi, en cumul régional, une croissance annuelle de 5,93 % après une progression de 8,59 % en 2017. La tendance nationale 2018 est également haussière, atteignant + 4,77%. Dans la région, l'investissement de ces entreprises progresse quant à lui, de 17,86 % sur un an, après une forte hausse déjà enregistrée en 2017. Les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés (IS) augmentent aussi, enregistrant des progressions respectives de 6,80 % et 10,26 %.

Dans le même temps, la situation des ménages corses et notamment ceux de la Corse-du-Sud, au regard de l'impôt sur le revenu (IR), évolue à en juger par le taux de foyers imposés en région (40,04 %) qui s'approche désormais du taux national (43,68 %). En Corse, le montant 2018 de l'IR (sur les revenus de 2017) s'établit à environ 331 M€ (pour environ 73 Mds€ au plan national).

Guylaine Assouline, Directrice régionale des finances publiques

Au 31 décembre 2018, l'exploitation des données financières collectées par la DRFIP 2A indique une reprise toujours soutenue de l'activité économique en Corse, tout du moins pour ce qui concerne les entreprises soumises à une obligation de déclaration de TVA (champ de l'étude).

Les chiffres d'affaires progressent

Les chiffres d'affaires déclarés par ces entreprises affichent, cette année encore, une nette progression, soit + 5,93 % sur un an. Leur montant atteint 12,98 Mds€, il s'agit du plus haut cumul de chiffres d'affaires depuis 2009. Dans la région, tous les mois pris individuellement enregistrent une augmentation du volume de chiffres d'affaires déclaré par rapport à 2017 (figure 1).

Fin 2018, la tendance nationale est assez comparable, affichant une progression annuelle de 4,77 %.

Dans la région, l'évolution des chiffres d'affaires est contrastée selon les secteurs. Au demeurant, les cinq secteurs prépondérants que sont l'hébergement-restauration, le commerce, la construction, les transports et les activités immobilières (pour ce qui concerne les établissements soumis à déclaration de TVA), sont tous en progression en situation cumulée au 31 décembre 2018.

Au niveau des départements, le volume total de chiffre d'affaires déclaré demeure un peu plus important en Haute-Corse (6,55 Mds€) qu'en Corse-du-Sud (6,43 Mds€). C'était également le cas en 2017.

L'investissement demeure soutenu

L'investissement des entreprises est observé à partir de la TVA déductible sur immobilisations déclarée par ces entreprises. Fin 2018, celle-ci affiche une progression de 17,86 % par rapport à la situation arrêtée au 31 décembre 2017 (figure 2).

Les entreprises régionales sont ainsi à leur meilleur niveau d'investissement depuis 2012.

Au plan national, la tendance est aussi à la hausse (+ 7,03 %), mais le taux de progression est en deçà du taux régional.

La situation en région semble confirmer la reprise de l'investissement amorcée en 2016 et prolongée en 2017. En fin d'année 2017, le volume de TVA déductible sur immobilisations affichait alors, en cumul, une progression de 21,05 % par rapport à la situation au 31 décembre 2016.

Les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés augmentent

Au 31 décembre 2018, les recettes de TVA et d'impôt sur les sociétés (IS) en Corse totalisent respectivement 447,35 M€ et 131,90 M€.

Elles enregistrent des progressions annuelles de 6,80 % et de 10,26 % (figures 3 et 4).

L'année précédente, ces deux indicateurs étaient déjà en hausse et affichaient des progressions respectives de 6,32 % et de 11,38 % par rapport à 2016.

Les recettes en hausse de la taxe sur les transports

Au 31 décembre 2018, le niveau de recettes de la taxe sur les transports atteint, en cumul, 35,94 M€. Ce niveau des recettes progresse légèrement par rapport aux années précédentes. C'est le meilleur niveau de recettes depuis 2008. Il conforte ainsi le constat d'une forte attractivité de la destination Corse.

L'activité toujours soutenue de la CCSF

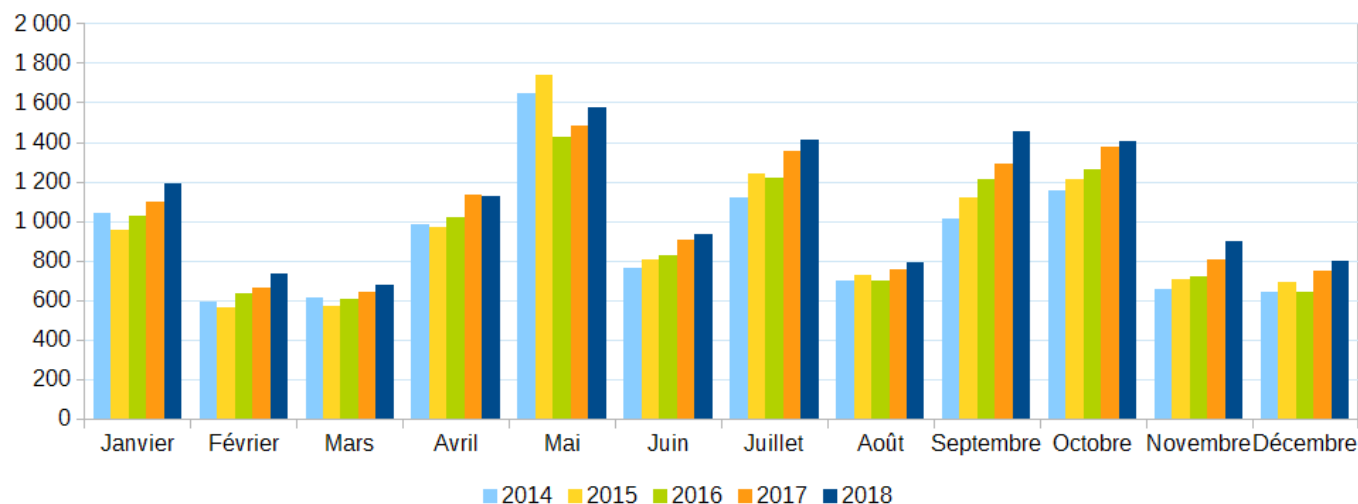
En 2018, l'activité en région de la commission des chefs des services financiers (CCSF) demeure soutenue, attestant de fragilités qui perdurent au sein du tissu économique. Au demeurant, le nombre de saisines de la commission diminue sensiblement, toute comme le nombre de plans de règlement attribués : respectivement 98 et 69 contre 105 et 80 l'année précédente. Selon cette même tendance, le volume des dettes prises en compte dans les plans recule très nettement en 2018 (4,66 M€ contre 14,86 M€), tout comme le nombre d'emplois concernés par ces plans (391 contre 834).

L'impôt sur le revenu des ménages

La situation des ménages au regard de l'impôt sur le revenu évolue, à en juger par le taux de foyers imposés en région (40,04 %) qui tend à se rapprocher du taux national (43,68 %). A cet égard, le taux de recouvrement des impôts des particuliers approche 98 % en 2018. Le montant 2018 de l'IR en Corse (IR sur les revenus de 2017) s'établit à environ 331 M€ (pour environ 73 Mds€ au plan national). ■

1 Évolution des chiffres d'affaires déclarés mois par mois par les entreprises soumises à déclaration de TVA en région Corse

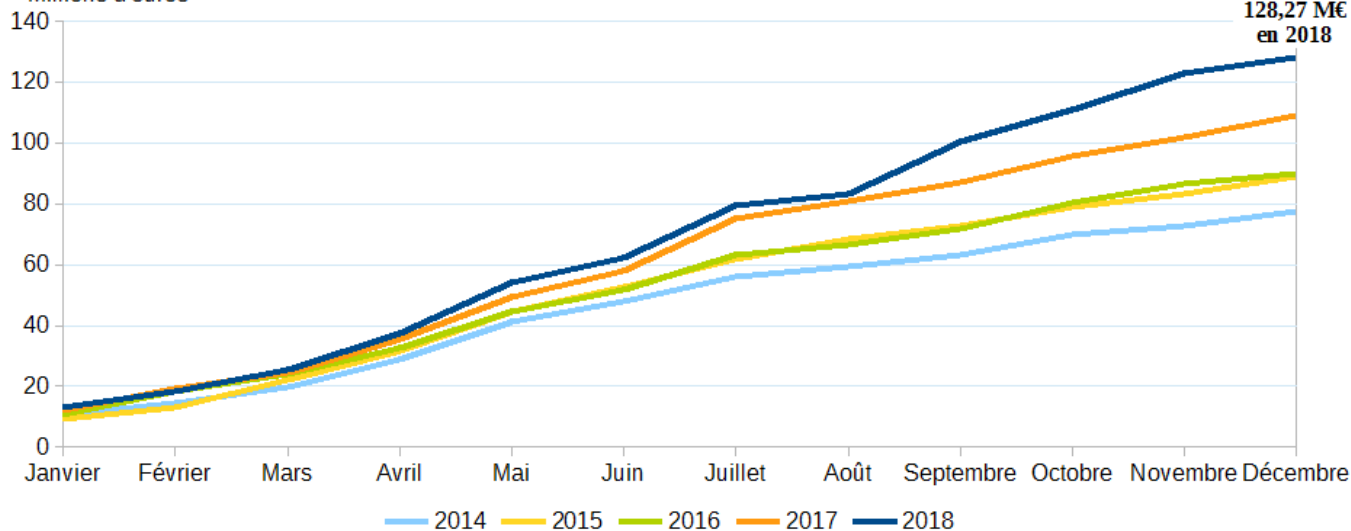
Millions d'euros



Source : DRFIP 2A

2 Évolution de l'investissement des entreprises en situation mensuelle cumulée, mesuré à partir de la TVA déductible sur immobilisations en région Corse

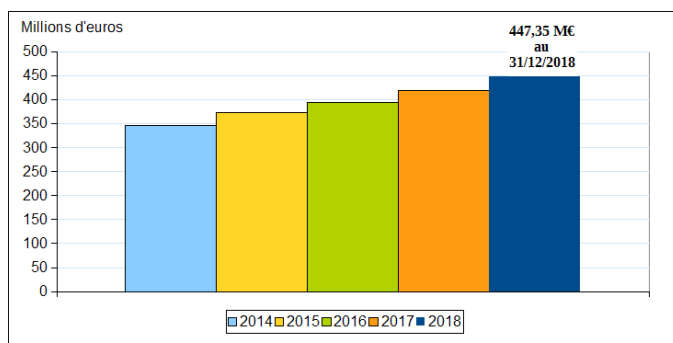
Millions d'euros



Note : données mensuelles cumulées tous secteurs

Source : DRFIP 2A

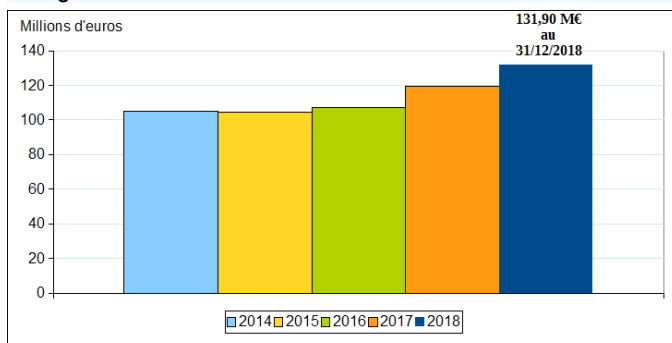
3 Évolution des recettes annuelles de TVA en région Corse



Note : données cumulées au 31 décembre

Source : DRFIP 2A

4 Évolution des recettes annuelles d'impôt sur les sociétés en région Corse



Note : données cumulées au 31 décembre

Source : DRFIP 2A

Pour en savoir plus

● [Portail statistique national de la DGFIP](#)